

**Point d'étape**

**Plan d'action  
SORTIE de CRISE**

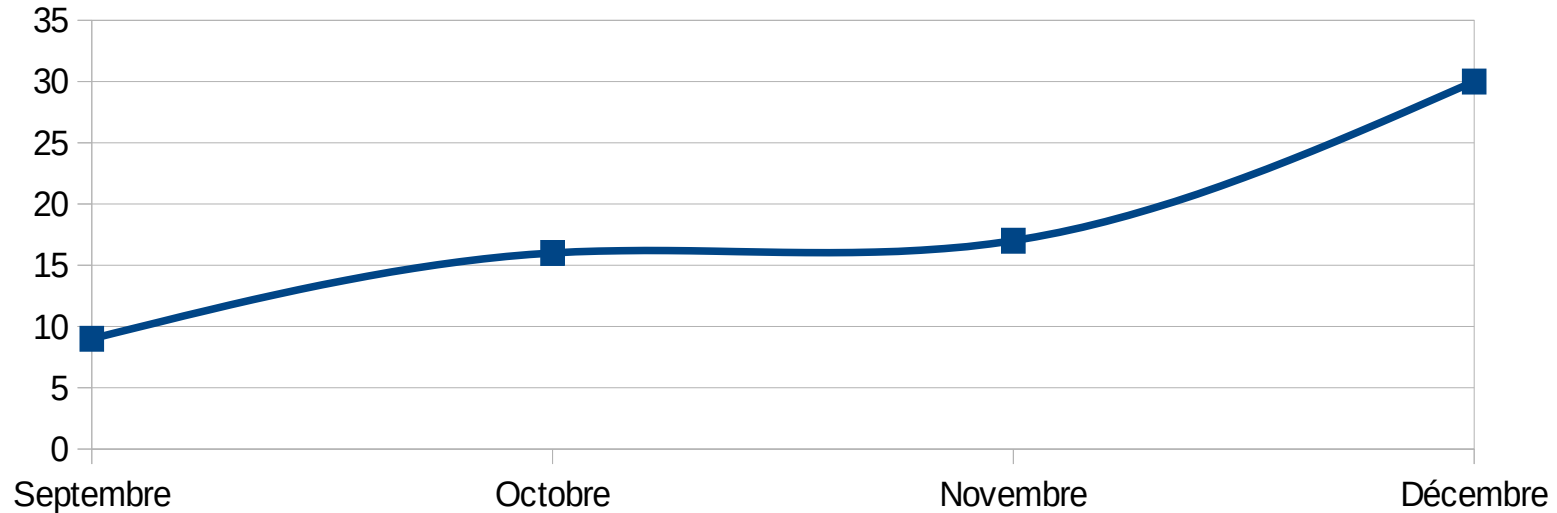
**Comité départemental  
11 janvier 2022**

**Haute-Garonne**

# Les principaux constats

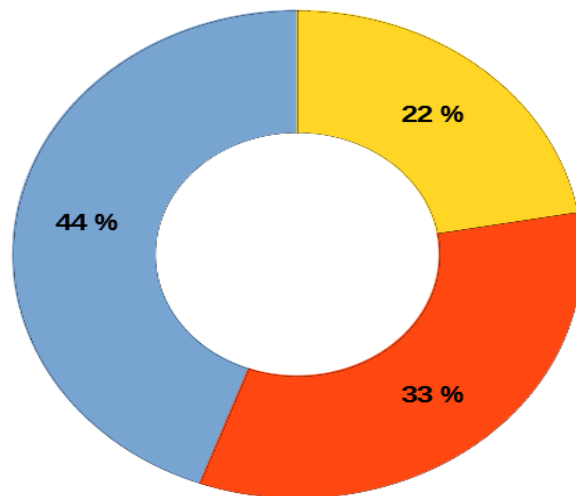
- une parfaite coordination mise en place avec le CODEFI restreint (BdF, URSSAF, DETS, DRFIP, CRP, Pôle emploi) pour l'analyse des dossiers, le contact avec les entreprises et le choix des orientations.
- des actions d'information pour faire connaître le dispositif d'accompagnement des entreprises en fragilités financières : diffusion du Livret d'accompagnement, interventions en club d'entreprises, salons, ...
- Depuis le lancement du plan d'action en septembre, une évolution maîtrisée du nombre de dossiers évoqués, dans un contexte de reprise économique dynamique à l'automne mais aussi de maintien des dispositifs d'aide ciblés lors de la reprise épidémique de fin d'année.
- Un nombre limité de remontées ou signalements via les partenaires au plan d'action (signe d'une prise en compte efficace au plus près des entreprises)
- Une utilisation appuyée de l'outil « Signaux faibles » pour détecter et développer une démarche proactive au service des entreprises fragiles.
- au total à fin décembre 2021 : 72 entreprises ont été étudiées. 40 ont été orientées vers des dispositifs d'assistance/prévention ou d'octroi de prêts ou de délais. 32 ont pour l'essentiel réglé leurs difficultés en interne et n'ont pas sollicité d'aide supplémentaire.

## Evolution mensuelle d'entreprises instruites sur la période de sortie de crise



- Une évolution stable jusqu'en novembre, puis une accélération en fin d'année, coïncidant avec les difficultés liées à la reprise épidémique, qui pourrait se poursuivre en ce début d'année.

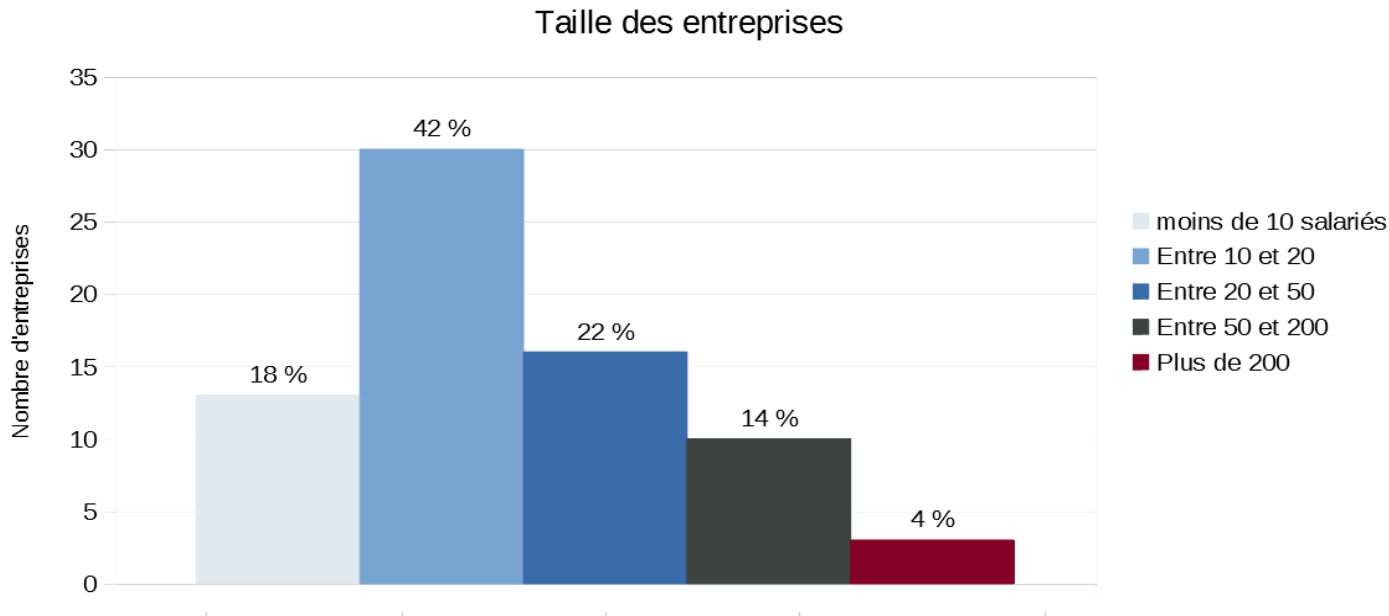
Origine des saisines



■ Détection Signaux Faibles ■ Contact de l'entreprise ■ Détection membres CODEFI

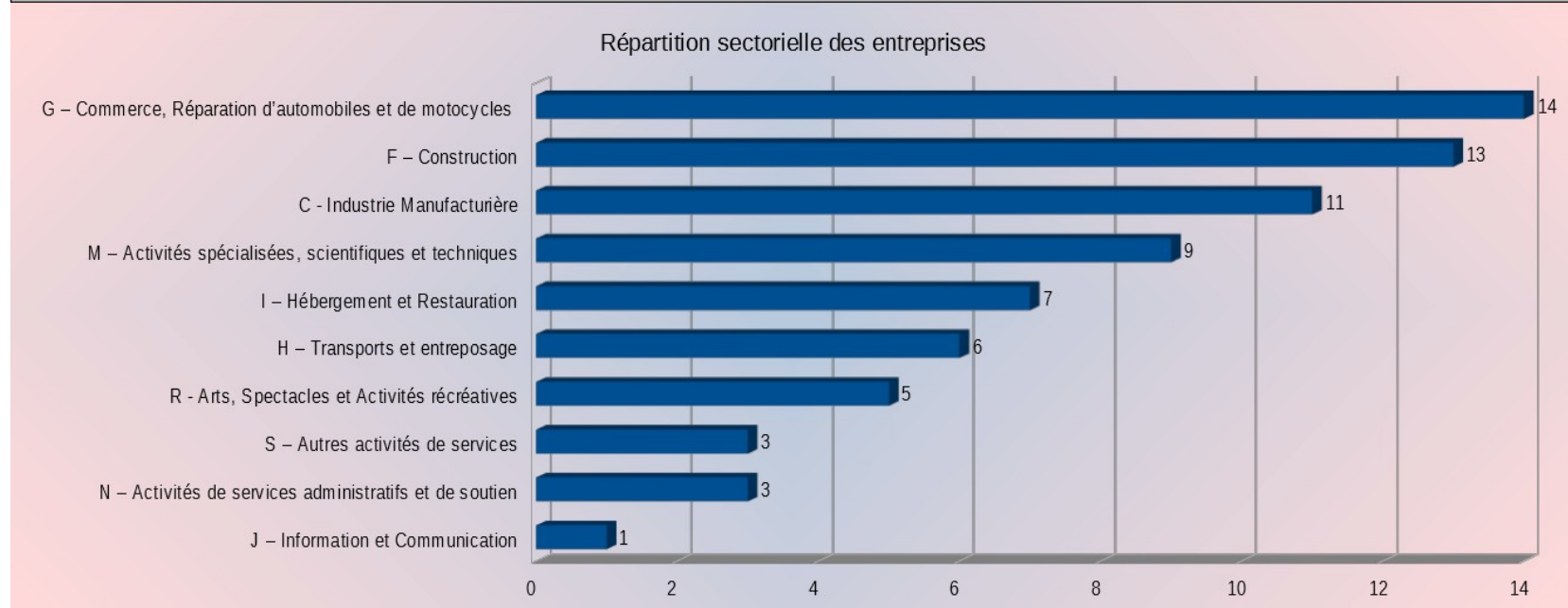
- Dans **44 %** des situations analysées, l'origine du contact résulte de l'utilisation de l'outil prédictif « Signaux faibles », dans une démarche pro-active au service des entreprises.
- Dans **33 %** des cas, le contact a été à l'initiative de l'entreprise (via mail ou téléphone).

## TAILLE DES ENTREPRISES

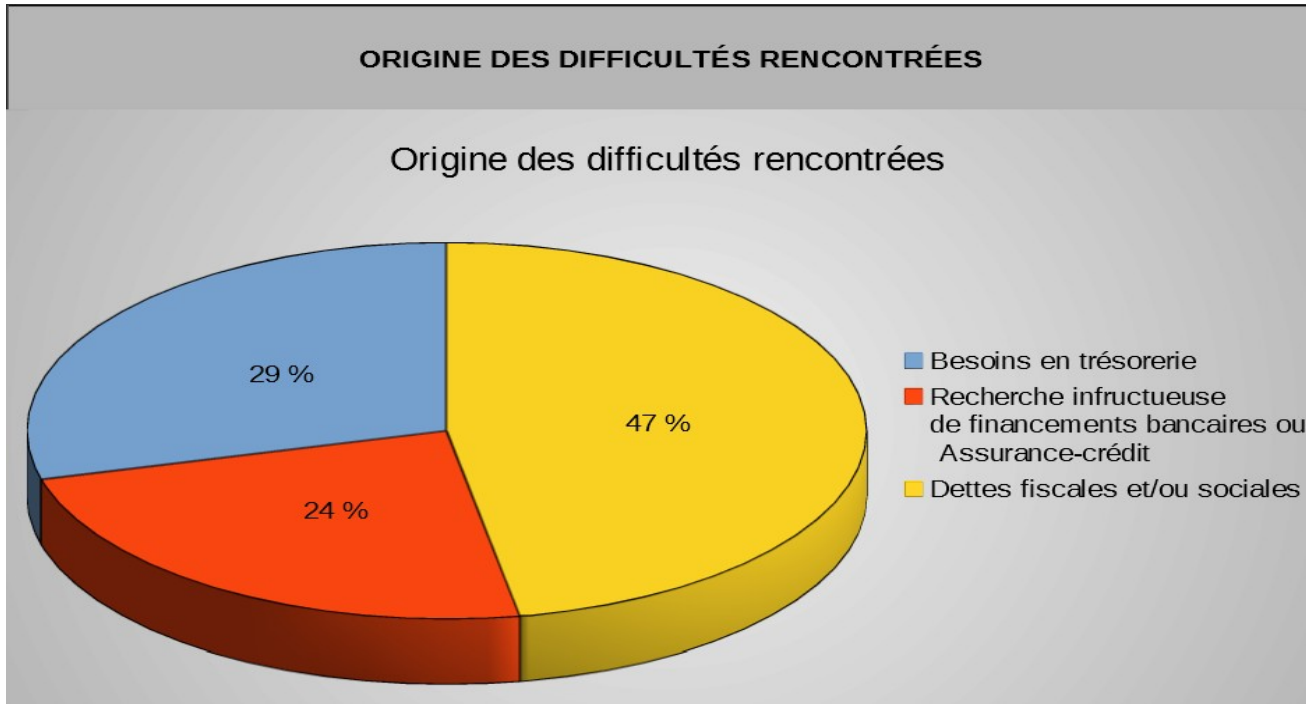


- Les effectifs des entreprises instruites comprennent en majorité un nombre de salariés oscillant entre 10 et 50 (**64%**). Les entreprises instruites sont quasi-exclusivement des TPE/PME (**96%**)
- Cette typologie correspond à la cible retenue lors de la mise en place du dispositif

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES INSTRUITES

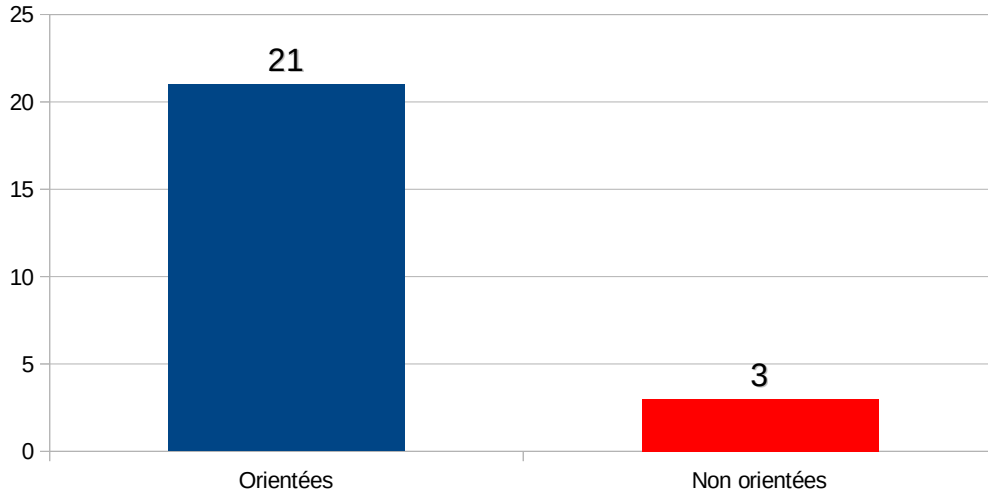


- La répartition sectorielle illustre la diversité des entreprises touchées par la crise économique.

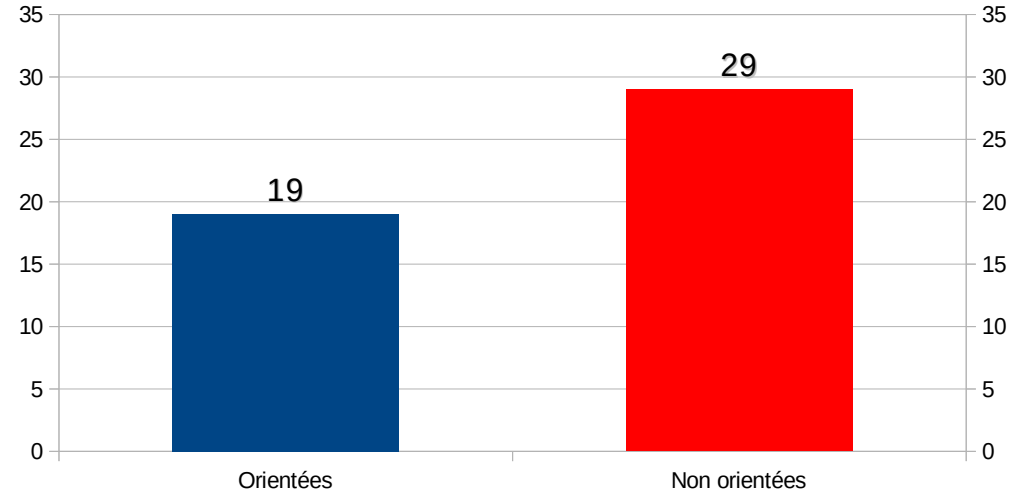


- **53 %** des entreprises étaient en quête de financements extérieurs pour accompagner leur activité (besoins immédiats de trésorerie ou difficulté pour obtenir des emprunts), le reste étant plus intéressé par un examen de leur situation au regard des créanciers publics et la possibilité d'un plan de règlement des dettes fiscales et sociales.

Contact à l'initiative de l'entreprise



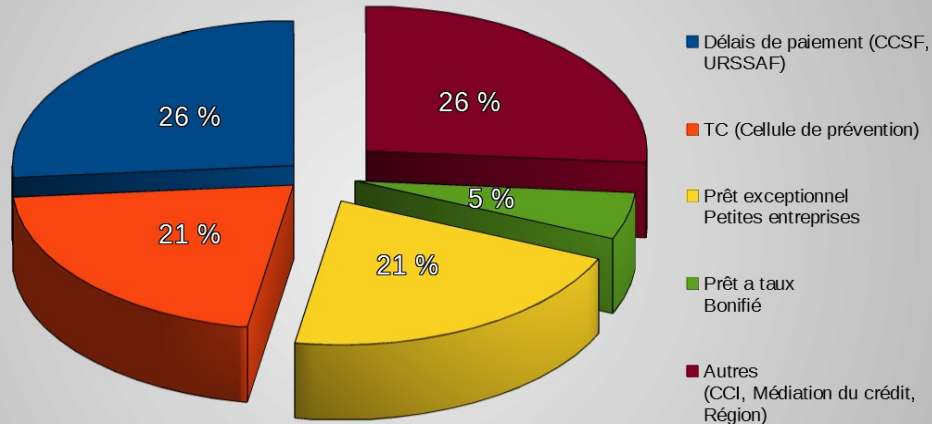
Entreprises détectées (outil prédictif)



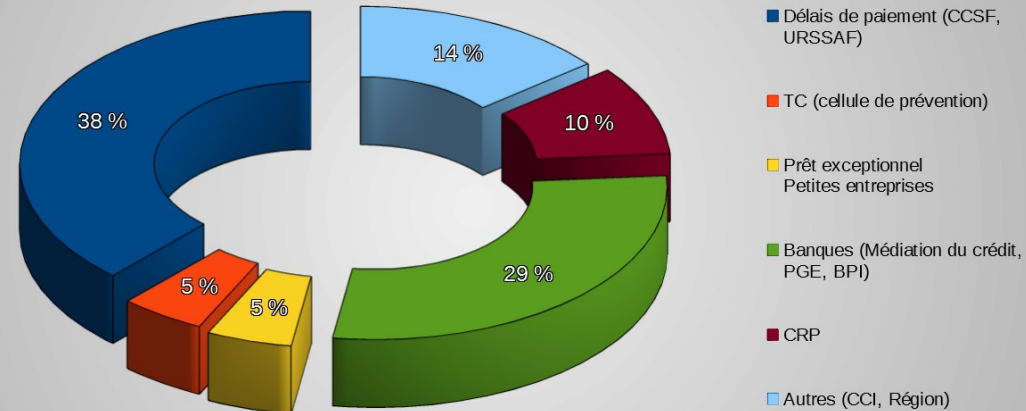
- **87,5%** des entreprises qui ont sollicité le conseiller sortie de crise ont pu être orientées (proposition de solutions adaptées). **39 %** des entreprises ayant été démarchées sur la base de l'outil prédictif ont été orientées vers une proposition de solution.
- **Une forte proportion des entreprises contactées sur la bases de l'outil prédictif a finalement indiqué avoir résolu ses difficultés par ses propres moyens (perspectives positives sur l'activité, auto-financement, rétablissement de la situation,...).**



### ENTREPRISES DÉTECTÉES ORIENTÉES



### ORIENTATION SUITE AU CONTACT A L'INITIATIVE DE L'ENTREPRISE



- La diversité des orientations proposées traduit l'accompagnement personnalisé souhaité par le plan d'action.